COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 15 juin 2022 CDPC(2022)6

COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS

(CDPC)

LISTE DES DÉCISIONS

81ème réunion plénière

Strasbourg, 14-15 juin 2022

Le CDPC, réuni sous la présidence de Mme Katariina Jahkola (Finlande), a décidé :

1. Ouverture de la réunion par Mme Katariina Jahkola, présidente du CDPC

- de prendre note des remarques liminaires de Mme Jahkola qui assure la présidence de la plénière du CDPC pour la première fois. La présidente met en avant l'importance et la qualité du travail réalisé par les deux organes subordonnés du CDPC et les différents groupes de travail établis par ce dernier et les remercie tous pour les excellents résultats obtenus.

2. Adoption du projet d'ordre du jour et de l'ordre des travaux

- d'adopter l'ordre du jour et l'ordre des travaux (la liste des participants et l'ordre du jour figurent respectivement aux annexes I et II).

3. Informations fournies par la présidente, les délégations du CDPC et le secrétariat

- de prendre note des informations communiquées par le délégué irlandais concernant les priorités de l'actuelle Présidence irlandaise du Comité des Ministres, à savoir renforcer les droits de l'homme et la protection des civils en Europe, promouvoir la démocratie participative et l'engagement des jeunes, et promouvoir une Europe de l'accueil, de l'inclusion et de la diversité, ainsi que de son annonce de la tenue de la conférence des ministres de la Justice prévue en septembre au cours de la Présidence irlandaise, et qui portera sur la violence fondée sur le genre.

- de prendre note des informations transmises par M. Carlo Chiaromonte, chef de division, Droit pénal et lutte contre le terrorisme et secrétaire du CDPC, qui se réjouit du fait que les réunions se tiennent à nouveau selon le format habituel et remercie le délégué irlandais pour sa présentation des priorités, s'agissant notamment de la conférence prévue des ministres de la Justice. Il souligne également la participation active du CDPC à l'élaboration de la Convention d'Istanbul en ce qui concerne les aspects de droit pénal de cet instrument important.

- de prendre note, en particulier, des faits les plus récents et significatifs intervenus au sein du Conseil de l'Europe, notamment des conséquences de l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie, qui a conduit à la suspension des droits de la Russie en tant qu'État membre du Conseil de l'Europe le 25 février 2022, puis à son exclusion de l'Organisation le 16 mars 2022. Il est par ailleurs précisé que la Fédération de Russie reste partie aux traités du Conseil de l'Europe ouverts aux pays tiers et qu'une décision concernant les modalités de sa participation aux organes conventionnels devrait être prise par le Comité des Ministres dans les jours à venir.

4. Plan d'action sur le trafic de migrants

- de prendre note des informations fournies par le secrétariat sur les résultats de la 1ère réunion du Réseau de procureurs du Conseil de l'Europe sur le trafic de migrants (tenue les 10-11 mai 2022), qui a été créé à la suite de sa décision prise lors de la plénière de décembre 2021 (c'est-à-dire de lancer l'action n°1 du Plan d'Action).

- de prendre acte du fait que 24 pays sont actuellement représentés au sein du Réseau et que les membres du CDPC qui n'ont pas encore désigné de représentants sont toujours encouragés à le faire.

- de prendre note de la création future d'un site web restreint, accessible uniquement aux membres du Réseau, afin de faciliter la coopération internationale et l'échange d'informations sur les questions pertinentes, et de l'élaboration d'un document présentant le mandat du Réseau, son rôle, ses objectifs et actions futures, qui sera soumis aux membres du CDPC lors de sa prochaine plénière.

- de prendre note que la prochaine réunion du Réseau devrait en principe se tenir à la fin de l'automne 2022.

5. Crimes de haine – Échange de vues avec la présidente du Comité d'experts sur les crimes de haine (PC/ADI-CH), Mme Stephanie OENER

- de procéder à un échange de vues en ligne avec la présidente du PC/ADI-CH, Mme Stephanie Oener (Autriche), sur les résultats de la 1ère réunion tenue en ligne les 16-17 février 2022 ainsi que sur les principaux éléments proposés d'un projet de recommandation sur les crimes de haine.

- de faire part de son soutien à l'excellent travail réalisé par le Comité.

- d'avoir un échange de vues sur les options envisageables pour des consultations sur le projet de recommandation, notamment à travers une série limitée de réunions avec, entre autres, des représentants d'entités pertinentes du Conseil de l'Europe, d'organisations internationales et d'organisations de la société civile, le cas échéant.

- d'examiner la demande de statut d'observateur auprès du PC/ADI-CH présentée par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA).

6. Conseil de coopération pénologique (PC-CP)

- de souhaiter la bienvenue à la nouvelle présidente du PC-CP, Mme Nadya Radkovska, de procéder à un échange de vues avec elle et de prendre note des travaux réalisés par le PC-CP depuis décembre 2021. [ref. Doc. PC-CP(2022)1 ; PC-CP (2021)17 REV3 ; PC-CP(2021)8REV6].

a. Livre blanc sur la gestion des personnes présentant des troubles mentaux par les services de prison et de probation

- de prendre note du Livre blanc sur la gestion des personnes présentant des troubles mentaux, tel que révisé à la suite de la dernière réunion du groupe de travail du PC-CP (23-25 février 2022) qui reflète également la jurisprudence la plus récente de la Cour européenne des droits de l'homme et les normes du Comité européen pour la prévention de la torture (CPT).

- de prendre note du fait que le Bureau du Comité directeur pour les droits de l'Homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) a également été consulté et devrait apporter sa contribution d'ici septembre 2022, et que le texte révisé sera ensuite examiné lors de la 29ème réunion du groupe de travail du PC-CP les 19-20 juin 2022, lors de sa 30ème réunion (20-22 septembre) et lors de la réunion plénière du PC-CP (25-27 octobre 2022).

- de prendre note qu'il est attendu que le Livre blanc soit prêt à être adopté par la plénière du CDPC lors de sa réunion de novembre 2022, dans l'optique de le transmettre à temps au Comité des Ministres pour information et diffusion au niveau national.

b. Projet de CM/Recommandation sur les aspects éthiques et organisationnels de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des technologies numériques associées, par les services pénitentiaires et de probation

- de prendre note du fait que les travaux relatifs à une recommandation du Comité des ministres sur l'intelligence artificielle devraient être achevés d'ici la fin de l'année 2023. Cela laissera plus de temps pour trouver un accord sur les normes possibles dans ce nouveau domaine assez complexe de l'IA et aussi pour harmoniser le texte et ses définitions avec l'instrument général d'encadrement de l'IA du Conseil de l'Europe, qui devrait être finalisé également en 2023.

- de prendre note que le projet de recommandation sera également examiné lors de la 29ème réunion du groupe de travail du PC-CP les 19-20 juin 2022, lors de sa 30ème réunion (20-22 septembre) et lors de la réunion plénière du PC-CP (25-27 octobre 2022).

c. 27ème CDPPS (21-22 juin 2022, Séville, Espagne)

- de prendre note des informations concernant la prochaine conférence qui sera précédée d'une réunion du groupe de travail du PC-CP (19-20 juin) ainsi que de l'Assemblée générale d'EuroPris (20 juin) et qui réunira près de 130 participants.

d. Points pour information

- de prendre note de la publication des « statistiques 2021 SPACE I (prisons) » le 5 avril, qui a comme d'habitude grandement suscité l'attention des médias, et de la publication et présentation des « statistiques 2021 SPACE II (probation) » lors de la 27ème CDPPS en Espagne le 21 juin 2022.

7. Intelligence artificielle et droit pénal

- de procéder à un échange de vues avec M. Jesper Hjortenberg, président du Comité de rédaction pour l'élaboration d'un instrument sur l'intelligence artificielle et le droit pénal (CDPC-AICL), au sujet de la deuxième réunion de ce Comité (1-2 juin 2022).

- de prendre note du fait que l'idée d'un instrument juridiquement contraignant ne recueille à ce jour aucun soutien au sein du Comité.

- de prendre note de la proposition de faire du CDPC-AICL un groupe de travail « permanent » (à composition non limitée), qui se réunirait une ou deux fois par an afin de suivre régulièrement les développements dans ce domaine qui évolue très rapidement, étant donné que les implications de l'utilisation de l'IA en matière de droit pénal dépassent largement le cadre des véhicules à conduite automatisée.

- de recourir à une procédure écrite pour cette demande (envoi d'un courriel à toutes les délégations indiquant un délai de réponse).

8. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC)

- de tenir un échange de vues avec Mme Joana Gomes Ferreira, présidente du PC-OC, de prendre note de la liste des décisions de la 81ème réunion plénière du PC-OC (18-20 mai 2022) et de remercier le Comité pour son excellent travail.

- de prendre note des conclusions des discussions tenues par le PC-OC sur les questions de coopération en matière pénale avec les États non-membres du Conseil de l'Europe, y compris notamment avec la Fédération de Russie, tout en soulignant la limitation significative des différentes formes de coopération avec ce pays bien qu'il reste partie aux conventions du Conseil de l'Europe sur la coopération internationale en matière pénale.

- de prendre également note des discussions concernant le statut de la coopération avec l'Ukraine dans le domaine pénal et de saluer la reprise de cette coopération après les perturbations initiales.

- de prendre note des préparatifs d'un projet de document d'orientation traitant de la question de l'adhésion d'États tiers aux conventions du Conseil de l'Europe sur la coopération internationale en matière pénale, qui sera présenté au CDPC lors de sa prochaine plénière, ainsi que des travaux en cours concernant la mise à jour de la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale.

- de prendre note des discussions tenues par le PC-OC sur la question de l'application de la Convention européenne d'entraide judiciaire et de ses protocoles additionnels pour la coopération avec le Parquet européen, à la suite de la décision du CDPC de charger le PC-OC de clarifier davantage la position des États parties à la Convention non-membres de l'UE concernant la coopération avec le Parquet européen, sur la base d'un questionnaire.

- de noter qu'à ce jour 11 États non-membres de l'UE ont répondu au questionnaire qui leur a été adressé pour clarifier la position des États non-membres de l'UE concernant la coopération avec le Parquet européen sur la base des déclarations unilatérales faites par des États membres de l'UE désignant celui-ci en tant qu'autorité judiciaire aux fins de la Convention européenne d'entraide judiciaire.

- de souscrire à l'avis du PC-OC selon lequel il est prématuré d'entreprendre l'élaboration d'un instrument juridique contraignant sur cette question.

- de charger le PC-OC de poursuivre l'analyse des différentes positions des États parties à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, en suivant attentivement les

échanges en cours sur cette question et en poursuivant les discussions relatives aux solutions à court et long terme visant à remédier aux difficultés existantes.

- de convenir, dans ce contexte, de la nécessité d'obtenir plus d'informations du Parquet européen concernant sa compétence et son champ d'action et du fait que le PC-OC pourrait également bénéficier d'informations supplémentaires sur les fonctions du Parquet européen dans les États membres participants, et ce en tenant compte de sa structure hybride et des différentes façons de coopérer avec d'autres États.

- de revenir sur ce point lors de sa prochaine réunion plénière.

9. Environnement et droit pénal

- de tenir un échange de vues avec M. Thomas Grégoire, président du Groupe de travail sur l'environnement et le droit pénal (CDPC-EC), qui a fourni des informations sur l'issue des délibérations de la quatrième et dernière réunion du groupe de travail (tenue en ligne les 24-25 février 2022).

- d'approuver l'Étude de faisabilité sur la protection de l'environnement par le droit pénal qui souligne le besoin et le caractère approprié d'un nouvelle convention du Conseil de l'Europe pour remplacer la Convention de 1998 sur la protection de l'environnement par le droit pénal (STE n°172).

- d'approuver la version légèrement modifiée du projet de mandat du nouveau Comité sur la protection de l'environnement par le droit pénal (PC-EPCL) et de charger le secrétariat de soumettre ce projet au Comité des Ministres pour adoption finale.

10. Droits des victimes

- de prendre note des informations transmises par M. Antony Pemberton, consultant, sur l'issue des délibérations de la 2e réunion du groupe de travail (21-22 avril 2022) et sur l'avancement du projet de recommandation traitant des droits des victimes en tenant compte des droits et de la position des auteurs d'infractions et autres parties à la procédure pénale et de son rapport explicatif, afin de mettre à jour et de remplacer la Recommandation Rec(2006)8 du Comité des Ministres aux États membres sur l'assistance aux victimes d'infractions.

- de noter que la prochaine réunion du groupe de travail devrait en principe avoir lieu début novembre 2022.

- de remercier le Comité et M. Pemberton pour la qualité de leur travail et de prendre note que le projet de recommandation et son rapport explicatif devraient être prêts pour examen et approbation lors de la réunion plénière du CDPC prévue en novembre 2022.

11. Points d'information

- de prendre note des informations fournies par le secrétariat sur les points a. à f.

a. Comité de la Convention Cybercriminalité (T-CY)

- de prendre note du fait que le 2e protocole additionnel à la Convention de Budapest, adopté par le Comité des Ministres le 17 novembre 2021, a été ouvert à la signature en mai 2022 et compte à ce jour 24 signataires.

b. CAI (Comité sur l'intelligence artificielle)

- de souhaiter la bienvenue à M. Kristian Bartholin, secrétaire du CAI, et de prendre note des derniers développements concernant ses travaux.

- de prendre note du fait que les travaux relatifs à un futur instrument juridique général sur l'intelligence artificielle commenceront en septembre 2022 pour s'achever en septembre 2023. Cet instrument contiendra de grands principes communs fondés sur les normes du Conseil de l'Europe dans le domaine de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit. De plus, il sera propice à l'innovation ; aucun nouveau droit ni aucune nouvelle obligation ne sera créé, mais le respect de ceux et celles existants devra être assuré.

c. Medicrime

- de procéder à un échange de vues avec M. Oscar Alarcon Jimenez, secrétaire exécutif du Comité des Parties à la Convention MEDICRIME, et de prendre note qu'en 2022, les principales activités menées par le secrétariat portent sur la promotion de la Convention auprès de nombreux pays intéressés en Europe, en Amérique latine et en Afrique.

- de prendre note des récents développements dans les travaux du Comité des Parties et des dernières adhésions à la Convention (le Maroc, le Niger et la Slovénie ont ratifié la Convention et la Grèce et la Lituanie l'ont signée).

d. Terrorisme

- de prendre note des faits nouveaux dans ce domaine et des travaux du Comité de lutte contre le terrorisme (CDCT).

e. Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels

- de prendre note de l'entrée en vigueur de la Convention de Nicosie le 1er avril 2022, date à laquelle l'Italie l'a ratifiée.

f. Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains

- de prendre note de la tenue, le 31 janvier 2022, de la 1ère réunion du Comité des Parties à la Convention de Saint-Jacques-de-Compostelle et de la présence de la Secrétaire Générale à l'ouverture de cette réunion.

- de noter la ratification de la Convention par deux autres pays, à savoir la Belgique et la Slovénie.

12. Questions diverses

- d'examiner le projet d'avis du CDPC sur la Recommandation 2231(2022) de l'APCE intitulée « L'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine : faire en sorte que les auteurs de graves violations du droit international humanitaire et d'autres crimes internationaux rendent des comptes ».

- afin de laisser aux délégations un laps de temps suffisant pour mener des consultations au niveau national, de demander à ces délégations de faire parvenir leurs observations écrites aussitôt que possible et au plus tard le 8 juillet 2022, et de charger le secrétariat de diffuser un avis révisé pour approbation peu de temps après.

13. Dates des prochaines réunions

- de tenir sa prochaine réunion plénière à Strasbourg du 28 au 30 novembre 2022.

Annexe I

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 15 June 2022

CDPC(2022)LP1 Fin(Bil)

EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS
COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS
(CDPC)

81st Plenary Session / 81ère Session plénière

14-15 June / 14-15 juin 2022

Council of Europe / Conseil de l'Europe, Strasbourg
Main building / Palais de l'Europe
Room 3 / Salle 3

List of participants / liste des participants

MEMBER STATES / ETATS MEMBRES

ALBANIA / ALBANIE
**No nomination / Pas de nomination

ANDORRA / ANDORRE
Apologised/Excusé

ARMENIA / ARMÉNIE
Mr Hovhannes POGHOSYAN, Deputy Head of Headquarters, Head of International Cooperation Department, Police of the Republic of Armenia, 0025 YEREVAN, str.Nalbandyan 130, Republic of Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE
Hon.-Prof. Dr. Fritz ZEDER, Head of Unit IV.2, Federal Ministry of Justice, Museumstrasse 7, A- 1070 Wien

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN
Apologised/Excusé

BELGIUM / Belgique
Apologised/Excusé

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE
Mr Nenad EŠPEK, Expert associate in the Section for Combating Organized Crime and Corruption, Ministry of Security of Bosnia and Herzegovina, Trg Bosne i Hercegovine 1, 71 000 Sarajevo

BULGARIA / BULGARIE
Mr Petar RASHKOV, Head of Justice Unit, Permanent Representation of Bulgaria to the EU, Square Marie-Louise 49, 1000-Bruxelles

CROATIA / CROATIE
Mr Dinko KOVAČEVIĆ, Head of Sector for Pardons, Evidences and Victims' and Witnesses Support, Criminal Law Directorate, Ministry of Justice and Administration, Ulica grada Vukovara 49 | 10 000 Zagreb

CYPRUS / CHYPRE
Apologised/Excusé

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
Mr Jakub PASTUSZEK, Head of International Law Unit of the International Criminal Law Department, Ministry of Justice, Vyšehradská 16, 128 10 Praha 2

DENMARK / DANEMARK
Mr Jesper HJORTENBERG, National Member of Denmark for EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague, The Netherlands

ESTONIA / ESTONIE
Mr Markus KÄRNER, Deputy Secretary General, Criminal Policy Department, Ministry of Justice, Republic of Estonia, Suur-Ameerika 1, 10122 Tallinn

FINLAND / FINLANDE **Chair of the CDPC / Présidente du CDPC**
Ms Katariina JAHKOLA, Counsellor of Government/Head of the Prosecution and Criminal Sanctions Unit, Ministry of Justice, POB 25, FIN - 00023 GOVERNMENT

FRANCE **Vice-Chair of the CDPC / Vice-Président du CDPC**
M. Thomas GREGOIRE, Ministère de la justice, Chef du bureau de la négociation pénale européenne et internationale, Head of the European and international negotiations in criminal matters office, 13 place Vendôme, 75042 PARIS Cedex

Mme Camille BRUEDER, Adjointe au chef du bureau de la négociation pénale européenne et internationale (BNPEI), Direction des affaires criminelles et des grâces (DACG), 13, place Vendôme, 75001 Paris

GEORGIA / GÉORGIE
Mr Irakli CHILINGARASHVILI, Head, International Relations and Legal Department, Office of the Prosecutor General of Georgia, 24, Gorgasali Str., 0114, Tbilisi

GERMANY / ALLEMAGNE
Dr. Garonne BEZJAK, Head of Division „European Public Prosecutor's Office; European criminal justice policy“, Federal Ministry of Justice and Consumer Protection, Mohrenstraße 37, 10117 Berlin

Ms Charlotte RUF, Legal Officer „European Public Prosecutor's Office; European criminal justice policy“, Federal Ministry of Justice, Mohrenstraße 37, 10117 Berlin

GREECE / GRÈCE
Ms Kalliopi THEOLOGITOU, Hellenic Ministry of Justice, Deputy Public Prosecutor of the Court of Appeal, Patras

HUNGARY / HONGRIE
Dr. Tünde FORMAN, Head of Department, Department of International Criminal Law and Human Rights, Ministry of Justice, 1055 Budapest, Kossuth Lajos tér 2-4, Hungary

ICELAND / ISLANDE
**No nomination / Pas de nomination

IRELAND / IRLANDE
Mr Fiachra BYRNE, Deputy to the Permanent Representative of Ireland to the Council of Europe

ITALY / ITALIE
Mr Lorenzo SALAZAR, Deputy Attorney General, Attorney General's Office to the Naples Court of Appeal, Sostituto Procuratore Generale, Procura Generale presso la Corte di Appello di Napoli, Punto di contatto della Rete Giudiziaria Europea e Corrispondente nazionale per Eurojust, Palazzo di Giustizia, P.zza Cenni 1 - 80143 Napoli (NA)

LATVIA / LETTONIE
Ms Indra GRATKOVSKA, Director, Criminal Law Department, Ministry of Justice, Brivibas blvd. 36, LV – 1536 RIGA

LIECHTENSTEIN
**No nomination / Pas de nomination

LITHUANIA / LITUANIE
Mr Tautvydas ŽĖKAS, Senior advisor of Criminal Justice Group, Ministry of Justice of the Republic of Lithuania, Gedimino pr. 30, LT-01104 Vilnius

LUXEMBOURG
**No nomination / Pas de nomination

MALTA / MALTE
Dr. Stefano FILLETTI, Head of Criminal Law Department, Faculty of Laws, University of Malta, Msida MSD 2080

REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA
Ms Diana ROTUNDU, Prosecutor-Chief of the Unit of International Cooperation and European Integration, General Prosecutor's Office of the Republic of Moldova

MONACO
**No nomination / Pas de nomination

MONTENEGRO
Mr Sreten JAKIĆ, Director General, Directorate for International Cooperation, Vuk Karadzic St. 3, Podgorica

NETHERLANDS / PAYS-BAS
Apologised/Excusé

NORTH MACEDONIA / MACEDOINE DU NORD
Apologised/Excusé

NORWAY / NORVÈGE
Mr Simen GRINDEN, Adviser, Department of Administration, Section for Coordination and International Affairs, Royal Norwegian Ministry of Justice and Public Security

POLAND / POLOGNE
Dr. Sławomir BUCZMA, Seconded National Expert to the JITs Network Secretariat at EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB, The Hague, The Netherlands

Mr Rafał KIERZYNKA, Director, Ministry of Justice, Al. Ujazdowskie 11, 00-950 Warszawa

PORTUGAL
Apologised/Excusé

ROMANIA / ROUMANIE
Mme Simona FRANGULOIU, Deputy Director, Division for International Judicial Cooperation
Ministry of Justice of Romania, 17, Apolodor Street, 5th Sector, 050741

SAN MARINO / SAINT-MARIN
**No nomination / Pas de nomination

SERBIA / SERBIE
Ms Neda MARKOVIĆ, Senior Advisor, Department for Normative Affairs, Ministry of Justice, Nemanjina Street 22-26, Belgrade

Mr Darko NINKOV, Deputy to the Permanent Representative of the Republic of Serbia to the Council of Europe

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE
Mr Alexander KUNOŠÍK, Director of the Judicial Cooperation in Criminal Matters Division, Ministry of Justice of the Slovak Republic, Račianska 71, 831 02, Bratislava

SLOVENIA / SLOVÉNIE
Mr Klemen PRINCES, Criminal Law expert, International Cooperation Department, Ministry of Justice of the Republic of Slovenia

SPAIN / ESPAGNE
Apologised/Excusé

SWEDEN / SUÈDE
Ms Johanna GUSTAFSSON, Deputy Director, Division for Criminal Law, Ministry of Justice, Regeringskansliet, SE-103 33 Stockholm

SWITZERLAND / SUISSE
M. Bernardo STADELMANN, Juriste, Sous-directeur, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Chef du Domaine de direction Droit pénal, Bundesrain 20, CH-3003 Berne

Ms Anita MARFURT, Juriste, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Unité Droit pénal international, Bundesrain 20, CH – 3003 BERNE

TÜRKIYE
Mr Mustafa AKSOYAK, Judge, Ministry of Justice General Directorate of International Law and Foreign Relations, Adalet Bakanlığı Ek Binası, Namık Kemal Mahallesi, Milli, Müdafaa Caddesi, No:22, Kızılay - Çankaya / ANKARA

UKRAINE
Mrs Kateryna G. SHEVCHENKO, Head of the International Legal Assistance Department,
Deputy Head of the International Law Directorate, Ministry of Justice of Ukraine, str. Horodetskogo 13, UA - 01001 KYIV

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI
Mr Andrew THOMPSON, Senior Policy Adviser, International Criminal Law, Ministry of Justice

CDPC BUREAU / BUREAU DU CDPC
(CDPC-BU)

AUSTRIA / AUTRICHE
Hon.-Prof. Dr. Fritz ZEDER, Head of Unit IV.2, Federal Ministry of Justice, Museumstrasse 7, A- 1070 Wien

DENMARK / DANEMARK
Mr Jesper HJORTENBERG, National Member of Denmark for EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague, The Netherlands

FINLAND / FINLANDE **Chair of the CDPC / Présidente du CDPC**
Ms Katariina JAHKOLA, Ministry of Justice, Counsellor of Government/Head of the Prosecution and Criminal Sanctions Unit, POB 25, FIN - 00023 GOVERNMENT

FRANCE **Vice-Chair of the CDPC / Vice-Président du CDPC**
M. Thomas GREGOIRE, Chef du bureau de la négociation pénale européenne et internationale, Head of the European and international negotiations in criminal matters office, Ministère de la justice, 13 place Vendôme, 75042 PARIS Cedex

MALTA / MALTE
Dr. Stefano FILLETTI, Head of Criminal Law Department, Faculty of Laws, University of Malta, Msida MSD 2080

POLAND / POLOGNE
Dr. Sławomir BUCZMA, Seconded National Expert to the JITs Network Secretariat at EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague, The Netherlands

PORTUGAL **Apologised/Excusé**
Mr António FOLGADO, Legal Adviser, Cabinet of the Minister for Justice

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE
Mr Alexander KUNOŠÍK, Director of the Division for Judicial Cooperation in Criminal Matters, Ministry of Justice of the Slovak Republic, Račianska 71, 831 02, Bratislava

SWITZERLAND / SUISSE
Ms Anita MARFURT, Juriste, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Unité Droit pénal international, Bundesrain 20, CH – 3003 BERNE

* * * * *

COMMITTEE OF EXPERTS ON THE OPERATION OF EUROPEAN CONVENTIONS ON CO-OPERATION IN CRIMINAL MATTERS / COMITE D'EXPERTS SUR LE FONCTIONNEMENT DES CONVENTIONS EUROPEENNES DANS LE DOMAINE PENAL (PC-OC)

Ms Joana GOMES FERREIRA **Chair of the PC-OC / Présidente du PC-OC**
Prosecutor General, Director of the Department of Judicial Cooreration and International Relations, Rua do Vale de Pereiro, N°2, 1269-113 Lisboa - Portugal

COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION /
CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE (PC-CP)

Ms Nadya RADKOVSKA **Chair of the PC-CP / Présidente du PC-CP**
Head, Department for International Relations and Training of Staff, General Directorate Execution of Sentences, Ministry of Justice, 1309, " G.N.Stoletov " boulevard № 21, Sofia, Bulgaria

COMMITTEE OF EXPERTS ON COMBATING HATE CRIME /
COMITE D'EXPERTS SUR LES CRIMES DE HAINE (PC/ADI-CH)

Ms Stephanie ÖNER **Chair of the PC/ADI-CH/ Présidente du PC/ADI-CH**
Judge and Officer, Federal Ministry of Justice, Vienna

* * * * *

OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE /
OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

HOLY SEE / SAINT-SIÈGE
Maître Jean PAILLOT, 11 rue Finkmatt, 67000 Strasbourg

JAPAN / JAPON
Mr Hikaru IWAK, Consul (Attorney), Consulate General of Japan in Strasbourg

Mr Tetsushi HIRANO, Chargé de mission, Consulate General of Japan in Strasbourg

* * * * *

EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE

Ms Angela Hadil MAWED, Legal Affairs Trainee at the Delegation of the European Union to the Council of Europe, 18, Boulevard de l'Orangerie, 67000 Strasbourg

CONSULTANTS

Prof. Dr. Antony PEMBERTON, KU Leuven, Belgium, Netherlands Institute for the Study of Crime and Law Enforcement (NSCR), Amsterdam, the Netherlands

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE /
SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Directorate General of Human Rights and Rule of Law /
Direction Générale des droits de l'Homme et Etat de Droit

Mr Carlo CHIAROMONTE	Head of Criminal Law Division / **Secretary to the CDPC** Chef de la Division du droit pénal / **Secrétaire du CDPC**
Ms Ilina TANEVA	Deputy Head of Criminal Law Division / **Co-Secretary to the CDPC**, Secretary to the PC-CP Chef adjoint de la Division du droit pénal / **Co-secrétaire du CDPC**, Secrétaire du PC-CP
Mr Hasan BERMEK	Administrative Officer / Administrateur Secretary to the PC-OC / Secrétaire du PC-OC
Mr Clément BAILLY	Administrative Officer / Administrateur
Mr Jamie BROWN	Administrative Officer / Administrateur
Ms Phoebe JAMIESON	Administrative Officer / Administrateur
Mr Oscar ALARCON JIMENEZ	Executive Secretary of the Committee of the Parties to the MEDICRIME Convention / Secrétaire Exécutive du Comité des Parties de la convention MEDICRIME
Ms Marjaliisa JÄÄSKELÄINEN	Assistant / Assistante

Registry of the European Court of Human Rights /
Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme

Mr Kresimir KAMBER	Senior Lawyer / Juriste principal.

Interpreters / Interprètes

M. Nicolas GUITTONNEAU
Mme Sylvie BOUX-STINTZY
Mme Betina LUDEWIG-QUAINE
Mme Maryline NEUSCHWANDER

Annexe II

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 28 juin 2022

CDPC(2021)OJ2

Comité Européen pour les Problèmes Criminels (CDPC)

81ème Session plénière

Ordre du jour

Strasbourg, 14-16 juin 2022
Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe, Salle 3

Ouverture à 10h00, mardi
Clôture à 12h30, jeudi

www.coe.int/CDPC

E-mail: dgi-cdpc@coe.int

	1. Ouverture de la réunion
	2. Adoption du projet d'ordre du jour
	Projet d'ordre du jour
CDPC(2022)4	Ordre du jour annoté
CDPC(2022OB1	Ordre des travaux
	3. Informations par le Président, les délégations du CDPC et le Secrétariat
CDPC-BU(2022)2	Liste des décisions de la réunion du Bureau du CDPC, 15 mars 2022
CDPC(2021)14	Liste des décisions de la 80ème Réunion plénière du CDPC, 7-9 décembre 2022
Mandat	Mandat du CDPC (2022-2025)
CM/Res(2021)3	Résolution concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leurs mandats et leurs méthodes de travail
CDPC(2019)9Fin	**4. Plan d'action sur le trafic de migrants**
CDPC-NPMS(2022)01	Rapport de la 1ère réunion, 10-11 mai 2022
(envoyé par e-mail)	Liste des membres du Réseau
	5. Crime de haine – Echange de vues avec la Présidente du PC/ADI-CH, Mme Stephanie OENER
Mandat	Mandat du Groupe de travail

PC/ADI-CH(2022)7	Rapport de la réunion DU Comité d'experts sur les Crimes de Haine (PC/ADI-CH), 16-17 février 2022
PC/ADI-CH(2022)3_rev1	Esquisse préliminaire du projet de Recommandation sur la lutte contre les crimes de haine
PC/ADI-CH(2022)4	Document de référence
Lettre	Demande de statut d'observateur relative du Comité d'experts sur les crimes de haine (PC/ADI-CH) présentée par la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA)

6. Conseil de coopération pénologique (PC-CP) – Echange de vues avec la Présidente, Mme Nadya Radkovska

Site internet de la Conférence	**a. 27ème Conférence des Directeurs des services pénitentiaires et de probation du Conseil de l'Europe (CDPPS) (21-22 juin 2022, Séville, Espagne)**

b. Éléments d'information

PC-CP(2021)9rev (en anglais uniquement)	Lignes directrices éthiques pour l'utilisation de l'intelligence artificielle par les services pénitentiaires et de probation ou par des entreprises privées agissant en leur nom
PC-CP(2021)17rev3 (en anglais uniquement)	Projet de recommandation du CM sur les aspects éthiques et organisationnels de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des technologies numériques associées, par les services pénitentiaires et de probation
PC-CP(2021)4 (en anglais uniquement, veuillez noter que le document fait 170 pages) PC-CP(2021)Misc2 (réponses originales en français) PC-CP(2021)Misc3 (réponse originale en allemand)	Réponses au questionnaire - Enquête sur les troubles mentaux et handicaps des personnes en détention
PC-CP(2021)5 (Veuillez noter que le document fait 98 pages)	Réponses au questionnaire - Enquête sur les troubles mentaux et handicaps des personnes sous probation

PC-CP(2021)8Rev6 (en anglais uniquement, veuillez noter que le document fait 53 pages)	Prisons et Probation : un Livre blanc du Conseil de l'Europe sur la gestion des auteurs d'infractions présentant des troubles mentaux
PC-CP(2022)1	Rapport sommaire de la réunion du Groupe de travail du PC-CP (hybride), 23-25 février 2022
Mandat	Mandat du PC-CP (2022-2025)
	7. Intelligence artificielle et droit pénal
CDPC(2021)2	Mandat du du Comité de rédaction pour l'élaboration d'un instrument sur l'IA et le droit pénal
CDPC(2020)3rév	Étude de faisabilité d'un futur instrument du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et le droit pénal
CDPC-AICL(2022)OJ1	Projet d'ordre du jour de la 2ème réunion du groupe de travail, 1-2 juin 2022
CDPC-AICL(2022)2	Rapport de la 2ème réunion, 1-2 juin 2022
	8. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) – Echange de vues avec le Présidente, Mme Joana Gomes Ferreira
Mandat	Mandat du PC-OC (2022-2025)
PC-OC(2022)4	Liste des décisions de la 81ère réunion plénière, 18-20 mai 2022
PC-OC(2022)03rev (en anglais uniquement	Réponses au questionnaire sur la coopération avec le Parquet européen
	9. Environnement et droit pénal
CDPC-EC(2022)4	Rapport de la 4ème réunion du groupe de travail, 24-25 février 2022
CDPC(2021)9rév	Projet d'étude de faisabilité

Projet de mandat	Projet de mandat du Comité de rédaction sur la protection de l'environnement par le droit pénal (2022-2023)
	10. Droits des Victimes
CDPC-VR(2022)2	Rapport de la 2ème réunion du Groupe de travail, 21-22 avril 2022
CDPC-VR(2022)1	Rapport de la 1ère réunion du Groupe de travail, 10-11 février 2022
CDPC(2021)1	Proposition de mise a jour de la Recommandation Rec(2006)8 du CM sur l'assistance aux victimes d'infractions
	11. Points d'informations
	a. Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY)
T-CY(2020)7 (Veuillez noter que le document fait 97 pages)	Deuxième protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité relatif au renforcement de la coopération et de la divulgation de preuves électroniques
	b. CAI (Comite sur l'Intelligence Artificielle)
Mandat	Mandat
	c. Médicrime
T-MEDICRIME (2021) LD 02	Liste des décisions de la réunion plénière du Comité des Parties, 1-3 décembre 2021
Programme Lien sur la vidéo	Programme du 10e anniversaire de la Convention MEDICRIME, 2 décembre 2021
	d. Terrorisme
CDCT(2022)11	Liste des décisions de la 8e Plénière du CDCT, 23 - 25 mai 2022
CDCT(2021)16	Liste des décisions de la 7e Plénière du CDCT, 22 - 24 novembre 2021

Convention (Veuillez noter que le document fait 65 pages)
site web

e. Convention européenne sur les infractions visant des biens culturels

f. Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains

12. Divers

13. Dates des prochaines réunions

82ème CDPC Plénière : Semaine du 6 au 9 décembre 2022